



Le vendeur ne veut pas me rembourser

Par **loona89**, le **12/04/2010** à **08:50**

Bonjour,

nous avons acheter un amplificateur sur e bay.

reçu dans le délai impeccable nous l'avons renvoyer car il ne convenait pas et ceux avec l'autorisation du vendeur pour un échange.

suite à cela nous avons reçu trois message de sa part:

- nous accusons réception de votre ampli, le traitement du dossier prend maxi 10jours,
- nous avons bien reçu l'ampli, mais il à été sérieusement endommagé par le transport (joint un photo d'un ampli qui d'après un proche travaillant dans un magasin aurait été écrasé par un transpalette ou véhicule dans le genre durant le déchargement, puisque vu l'état le carton aurait forcément été écrasé aussi et le vendeur l'aurait vu des son arrivé...) pour l'envoi l'ampli avait été mis en carton à la poste donc devant témoin en état.
- suite à la photo prise à la réception du colis nous vous l'avons renvoyer...

Nous avons donc reçu un colis contenant l'ampli complètement mort...

donc ni matériel ni l'argent pour un nouvel achat...

j'ai garder les e-mails si cela peut aider...

qu'est ce que je peut faire? est-ce dans leurs droits?